

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

## AMENDEMENT

N ° CE259

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, M. Cabaré, M. Vignal et M. Berville

-----

**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.